



théâtre de nîmes

Soutien aux équipes artistiques ou remboursement

Conformément aux directives du gouvernement, le Théâtre de Nîmes a été contraint d'annuler l'ensemble des représentations entre le 17 mars et le 15 mai 2020.

Cette situation a impacté directement les équipes artistiques et les compagnies que nous devons accueillir. Afin de limiter les répercussions de cette situation sur les revenus des artistes et des techniciens intermittents du spectacle, la direction du Théâtre de Nîmes a décidé de les indemniser. Vous pouvez contribuer, si vous le souhaitez, à cette démarche de solidarité, en renonçant au remboursement de votre billet d'entrée.

Dans tous les cas, nous vous remercions de nous retourner ce document rempli et signé **avant le 30 juin 2020**. Aucune demande ne pourra être traitée au-delà de cette date.

Formulaire à compléter et à retourner **avant le 30 juin 2020** par courrier à :

**Théâtre de Nîmes
Service Billetterie
CS 90040
30020 Nîmes Cedex 1**

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire part de votre choix en cochant ci-dessous :

- Je souhaite soutenir les équipes artistiques et je renonce au remboursement de mon (mes) billet(s).
- Je souhaite être remboursé et joins donc à ce formulaire :
- mon (mes) billet(s) complet(s)
 - mon RIB (les remboursements se feront par virement).

Attention : Si vous avez acheté vos places sur la billetterie en ligne du Théâtre et que vous n'avez pas retiré vos billets, transférez votre mail de confirmation d'achat des places à l'adresse billetterie@theatredenimes.com et précisez votre choix dans le message (remboursement ou soutien aux équipes artistiques).

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Adresse e-mail : _____

A :

Le :

Signature (obligatoire) :